

Réf: Dossier 412442

Avis de constitution

SOCIETE « SICRANIE »

Siège Abidjan – Cocody – Riviera Palmeraie, Lot
7052, Ilot 163

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 13/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SICRANIE »

Objet :

- L'immobilier
- L'achat et la vente de terrains
- L'achat et la vente de maisons
- Tous travaux de constructions
- L'aménagement et la réhabilitation de bâtiments
- L'architecture d'intérieur
- Le négoce
- L'import-export
- La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan – Cocody – Riviera Palmeraie, Lot 7052, Ilot 163

Dirigeant(s) M LAH ARNAUD (COGÉRANT), Mlle KOUAKOU LYDIA VALENTINE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02622 du 26/05/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°30550/GTCA/RC/2025 du 26/05/2025

